

## Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples 43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

**X** @MrapOfficiel **I** @MRAPOfficielNational

## Être journaliste n'est pas un crime : Liberté pour Julian Assange !

Le fondateur de Wikileaks est depuis 4 ans enfermé dans la prison de haute sécurité de Belmarsh près de Londres au seul motif de la demande d'extradition formulée par les États-Unis d'Amérique, où il risque une peine de 175 ans de prison pour espionnage. Le dernier recours juridique sera examiné les 20 et 21 février prochains.

Journaliste le plus primé du XXIe siècle, finaliste en 2022 du « prix Sakharov de la liberté d'esprit » du Parlement européen, 9 fois nominé pour le prix Nobel de la Paix, il est privé de liberté depuis 13 ans. Son crime ? Avoir permis via Wikileaks la révélation entre autres des crimes de guerre commis en Irak et en Afghanistan, la torture à Guantánamo et Abou Ghraib, l'espionnage de la NSA dont ont été victimes les présidents de la République française et certains ministres...

Son travail de journaliste et de lanceur d'alerte a nourri les informations publiées par de nombreux médias (Le Monde, New York Times, Der Spiegel par exemple).

La vaste campagne de dénigrement dont il est l'objet de la part de hauts responsables américains laisse craindre en cas d'extradition de graves violations de ses droits fondamentaux. La démocratie dont nos pays se revendiquent passe par une justice indépendante, la diffusion d'informations libres et indépendantes à même de garantir la transparence du pouvoir.

Si Julian Assange était extradé puis inculpé, ce serait une injonction adressée aux journalistes à se censurer. Il en va de la liberté d'information, de notre liberté d'être informé-e-s.

Les États-Unis doivent abandonner toute poursuite contre Julian Assange. Le MRAP appelle ses comités locaux à participer aux actions pour la liberté de Julian Assange qui seront organisées d'ici au 20 février, il y a urgence.